

# VÉTROZ

## SPECTIVE

www.vetroz.ch

BULLETIN D'INFORMATION DE LA MUNICIPALITÉ DE VÉTROZ

JUILLET 2014



© Studio Bonmarçot

EDITO

## EDITORIAL

Cette édition accorde une place prépondérante à la présentation des comptes 2013 de la Municipalité qui ont été acceptés à l'unanimité par le Conseil Général. Ce point étant repris de manière détaillée, je me contenterai de vous commenter les chiffres les plus importants.

Le total des recettes pour l'année écoulée s'est élevé à 17.6 millions pour des charges de 13.9 millions, soit une marge d'autofinancement de 3.7 millions. Les investissements nets se sont élevés quant à eux à 4.6 millions et n'ont pas pu être couverts entièrement par l'autofinancement, ce qui nous amène à une dette par habitant de Fr. 1'277.— à fin 2013. C'est en dessous de la moyenne cantonale et jugé comme un endettement faible selon les critères d'appréciations retenus par le Canton.

Nous sommes dans une phase d'adaptation de nos infrastructures afin de répondre aux exigences et à l'augmentation de la population, raison pour laquelle notre endettement augmente et cela était prévu dans notre plan financier. Cependant, compte tenu des retards pris sur les chantiers des Plantys et du projet du centre du village, la hausse est moins marquée que ce qui était envisagé au budget.

Les nouveaux plannings arrêtés nous confirment toutefois que d'ici à la rentrée scolaire 2014 la quasi-totalité des travaux du centre des Plantys, y compris l'ancienne partie, seront achevés et que certains travaux complémentaires pourront être envisagés d'ici à la fin de l'année pour terminer l'entier des mises à niveau nécessaires.

En ce qui concerne les bâtiments des structures de la petite enfance, les travaux vont bon train et d'ici à l'hiver les 2 immeubles seront sous toits. Le chantier pourra continuer durant l'hiver afin de pouvoir disposer de ces infrastructures pour la rentrée 2015. Par contre en ce qui concerne la partie nord avec l'aménagement de la place, le traitement d'oppositions retarde le début du chantier. J'espère qu'une solution définitive soit trouvée dans les meilleurs délais pour que nous puissions établir le nouveau plan des travaux et voir les incidences que ce dernier aura sur l'organisation future du site.

Les démarches auprès du Canton et des communes pour l'agrandissement du Foyer Haut-de-Cry ont toutes abouties à un résultat positif et la Fondation

va maintenant pouvoir mettre à l'enquête son projet avec l'espoir que les travaux puissent débuter dès l'automne, de telle manière que cela permette de terminer l'entier des travaux pour la fin 2016.

Pour le projet de préservation des murs du vignoble en terrasse nous avons également obtenu l'aval du soutien cantonal par l'approbation au Grand Conseil de notre demande. D'ici à la fin de l'année, en principe, les propriétaires seront concertés en vue de mettre en place la réalisation de cet importante démarche d'amélioration non seulement des murs, mais également du réseau d'irrigation et des dessertes routières de l'ensemble du coteau vétrozain.

Enfin, la construction de l'usine GazEl SA est maintenant terminée et les premiers tests sont d'ores et déjà entrepris afin que d'ici à l'automne le gaz produit puisse être injecté dans le réseau de Sogaval. L'inauguration officielle aura lieu à la mi-septembre et vous serez invités à y participer et ainsi découvrir cette usine de production d'énergie renouvelable installée sur notre territoire.

La convention pour le projet d'agglomération de Sion a été acceptée par le Conseil Général et une fois adopté par l'ensemble des communes partenaires, il permettra de passer dans une phase active en ce qui concerne les projets retenus à réaliser. Pour notre commune un des axes principaux sera l'amélioration de la route cantonale, d'entente avec nos communes voisines, sur le tronçon d'Ardon à Pont-de-la-Morge.

Pour le reste, je vous remercie d'ores et déjà de votre compréhension par rapport aux nuisances engendrées par la réfection de la route cantonale durant cet été et je vous laisse prendre connaissance des différentes informations fournies par mes collègues du Conseil Municipal ou par l'administration communale.

Je vous souhaite à toutes et à tous un excellent été et de bonnes vacances. Je me réjouis de vous rencontrer après cette pause bien méritée à l'occasion des événements liés aux 300 ans de l'éboulement de Derborence.

Stéphane Germanier  
Président



Derborence - La nature et les hommes

© Studio Bonnardot

## DERBORENCE - La nature et les hommes

### 300<sup>e</sup> anniversaire de l'éboulement des Diablerets

Survenu le dimanche 23 septembre 1714, le dramatique effondrement du massif des Diablerets sur Derborence sera commémoré tout au long de ces prochains mois. Quinze femmes et hommes ont alors perdu la vie; le paysage fut bouleversé. 300 ans après, Conthey, Vétroz et Ardon veulent se souvenir.

Outre un cycle de conférences et une exposition photos, un programme de dix balades à thèmes, toutes accompagnées, a été mis sur pied. Il permettra d'ici la fin septembre de découvrir ou redécouvrir les nombreux trésors de cette vallée très largement préservée. La publication d'un livre, «Derborence, la nature et les hommes», par Sabine et Charly Rey, apportera à l'événement une dimension académique.

Temps fort de ce 300<sup>e</sup> anniversaire : les journées du 15 et 16 août avec, pour débiter, une messe en hommage aux victimes de l'éboulement, le vendredi, et la pose d'une plaque commémorative.

Familles, groupes et sociétés auront ensuite l'opportunité d'effectuer sur le théâtre même de la catastrophe un parcours à la portée de chacun où alterneront stands de dégustation des produits du terroir et postes de présentation des richesses naturelles.

Enfin, le spectacle «Derborence», de Charles-Ferdinand Ramuz, constituera le point d'orgue de ces deux jours de souvenir, de partage et de détente. Adapté et mis en scène par M. Mathieu Bertholet, il sera donné à quatre reprises et en grande première par la compagnie MuFuThe, en pleine nature, au beau milieu de ce légendaire cirque rocheux.

*Le comité d'organisation*

#### **Programme des 15 et 16 août 2014**

15 août à 9h30, Chapelle du Godey, messe en hommage aux victimes de l'éboulement

**16 août à 13h30**  
résultats du concours de photos (Poste expos - Derborence Lac)

**15 et 16 août à 14h30**  
conférence de M. Jean-Henry Papilloud, historien. Thème : Histoire de la vallée de Derborence (Poste expos - Derborence Lac)

**15 et 16 août**  
dédicace du livre «Derborence, la nature et les hommes». Auteurs: Sabine et Charly Rey (Poste «flore»)

**15 et 16 août 13h30 - 14h30 - 15h30 - 16h30**  
contes et légendes par Christine Métrailler et Marylène Maret (Lac de Derborence - Décor naturel)

**15 et 16 août de 10h00 à 18h00**  
sur le parcours officiel, postes de présentation des richesses naturelles et des produits du terroir. Fin du circuit au Liapey. Cantine ouverte dès 9h30. Animation musicale en soirée.

**15 août à 19h00 - 16 août à 8h00 et à 19h00 - 17 août à 8h00**  
Spectacle «DERBORENCE» de C.F. Ramuz par la compagnie MuFuThe, adaptation et mise en scène : Mathieu Bertholet

Tous les événements, randonnées et programmes des festivités sont détaillés sur le site internet [www.derborence-1714.ch](http://www.derborence-1714.ch)

# LA GRANDE PEUR À DERBORENCE

## Commission culturelle de Vétroz

Vernissage le 21 août 2014 à 18h30 au Relais du Valais avec intermède lecture de M. Rosat.

Expositions au Relais du Valais pendant les heures d'ouverture ([www.lerelais-duvalais.ch](http://www.lerelais-duvalais.ch)).

Expositions à la Bibliothèque de Vétroz pendant les heures d'ouverture (<http://vetroz-magnot2.bibliovs.ch>).

### Du 21 août au 28 septembre 2014

#### **28 août 2014**

Lecture de M. Rosat de CF Ramuz à 20h30 à la Bibliothèque de Vétroz.

#### **9 septembre 2014**

Conférence de M. Charly Wuilloud - «Les dangers naturels» au Relais du Valais à 19h30.

#### **23 septembre 2014**

Projection du film «Derborence» de Francis Reusser au Relais du Valais à 20h30. Inscription préalable auprès de la Bibliothèque (<https://vetroz-magnot2.bibliovs.ch>, tél. 027 345 37 84 ou aux heures d'ouverture).



## LE PAIEMENT PAR CARTE BANCAIRE

### Maintenant possible à la commune

Un nouveau service est proposé aux personnes fréquentant les guichets de l'Administration communale.

Désormais, il n'est plus nécessaire de retirer de l'argent avant de venir réserver une salle, commander une carte d'identité ou initier toute autre démarche demandant de sortir son porte-monnaie. En effet un terminal de paiement a été installé et est en fonction depuis le début du mois de juin 2014. Il permet les paiements par carte de débit (Maestro ou V PAY), carte de crédit (MasterCard ou Visa) ou Postcard. Un « plus » autant pour les usagers que pour la Commune, car ce moyen de paiement répond aux attentes des citoyens et apporte également une plus grande sécurité dans les transactions.



## FÊTE DE LA MADELEINE - 6-7 SEPTEMBRE 2014

La manifestation, organisée par les sociétés communales, se veut conviviale et récréative.

**Le samedi 6 septembre de 11 h à 17 h**, afin de mettre en lumière la multi culturalité de Vétroz, sera dédié aux différentes communautés du village. Nous cherchons des villageois d'ici et d'ailleurs pour nous faire partager leur cuisine, danses, chants, artisanat, vêtements traditionnels, contes et légendes ou autres encore.

Intéressé(e) à faire découvrir votre culture ? Contacter Cynthia Balet, déléguée à l'intégration, 079/586.29.74, [cynthia.balet@vetroz.ch](mailto:cynthia.balet@vetroz.ch).

**Dès 17h30**, apéritif échange avec les nouveaux arrivants, suivi d'un bal avec l'orchestre «**Les Tontons Bastons**».

**Dimanche matin**, messe suivie de la procession. Apéro concert par nos deux fanfares sur la place du Four. Dès 12 h, restauration et divers divertissements sous cantine. Tirage de la tombola vers 16 h 30 et clôture de la manifestation.

« *L'étranger, c'est une personne que je ne connais pas encore* ».



## FÊTE DE CLÔTURE

### Structures de la petite enfance : Le Nid - L'Escale

En ce vendredi 13 juin 2014, sans superstition, la crèche Le Nid et l'UAPE l'Escale ont organisé une fête pour clôturer cette année scolaire.

Grand nombre de parents sont venus découvrir les panneaux photos des activités de la crèche ainsi que des spécialités culinaires provenant des pays que leurs enfants avaient visités cette année.

La fête fut belle et ensoleillée. Les rencontres autour d'un verre ont ravi tous les participants. Un magnifique lâcher de ballons a clôturé cette manifestation.

Un grand merci au personnel du Nid et de l'Escale pour cette joyeuse fête de fin d'année.

Bonnes vacances à tous.

*Pour la commission «Structures petite enfance»  
Véronique Papilloud, Présidente*



# AGENDA

## des sociétés locales 2<sup>EME</sup> SEMESTRE 2014

### JUILLET 2014

- 14 au 18 Camp d'été des Scouts  
à Derborence  
31 Fête nationale – Tour Lombarde

### AOÛT 2014

- 2 au 8 Camp musical à Loutze Fanfare Union  
8 au 12 Camp musical au Bouveret Fanfare Concordia  
9 Concert EMU - Salle de l'Union  
11 au 24 Menus du terroir - Les Coteaux du Soleil  
12 Concert Fanfare Concordia - Place du Four  
15-16 Commémoration du 300ème anniversaire de  
l'effondrement de Derborence (la Nature et les  
Hommes)  
20 Début exposition «Grande Peur à Derbo-  
rence»  
21 Vernissage exposition «Grande Peur à Derbo-  
rence» au Relais du Valais  
25 Assemblée générale du FC Vétroz  
31 Sortie d'été Ski Club  
à confirmer Camp Hélios à Vétroz

### SEPTEMBRE 2014

- 5-6-7 Vétroz reçoit les Beaumontois (10ème anni-  
versaire du pacte d'amitié)  
6 Sapeur-pompiers de la Lizerne : journée  
portes ouvertes à Ardon  
6-7 Fête patronale  
11 Assemblée générale du Choeur-mixte  
11 Sortie 60+ à Saas-Fee  
13 Grimpe des Bédjuis, CAV (10ème édition)  
15 Reprise des cours Uni Pop  
24 Assemblée générale APEV  
28 Fin de l'Expo «Grande Peur à Derborence»

### OCTOBRE 2014

- 5 Loto Hélios Basket  
11 Vente-échange APEV - Salle paroissiale  
12 Loto FC Vétroz  
15 Brisolée 60+ (les 4 communes)  
15 au 22 Retraite paroissiale en Jordanie  
17 Assemblée générale VAG  
18 Championnats Vétrozains CAV  
19 Loto des Tambours  
23 au 26 Camps ATFVR des jeunes tambours à  
Grimentz

### NOVEMBRE 2014

- 7 Assemblée générale du Ski Club  
7 Assemblée générale de la Fanfare Union  
8 Souper de la Fanfare Union  
8 Souper du Choeur-mixte  
8 Amicale des sapeurs-pompiers : Assemblée  
des délégués du Valais romand à Ardon  
12 Conférence APEV  
16 Loto VAG  
21 Assemblée générale CAV et souper  
22 Journée musicale du Choeur-mixte à la salle  
paroissiale

### DÉCEMBRE 2014

- 6 Saint-Nicolas des Scouts  
6 Téléthon : Amicale des Sapeur-pompier de  
Vétroz  
7 Championnat valaisans des solistes  
8 Jubilaire de la Paroisse - Vétroz  
13 Souper annuel des Scouts  
13 Noël au village APEV  
18 Assemblée générale 60+ et repas de Noël  
20 Concert de Noël des Fanfares & remise des  
mérites sportifs et culturels  
26 au 29 Cours OJ - Ski Club  
à confirmer Camp Fanfare des jeunes - Fédération



## PERSONNEL COMMUNAL

### Remerciements à M. Gérald Bourquin

---



A la fin du mois de juin 2014, nous prenons officiellement congé de Gérald Bourquin, lequel a oeuvré depuis 2003 en qualité de collaborateur au sein du Service des travaux publics.

Gérald nous a apporté toutes ses connaissances dans le domaine du bois et les a mises à disposition de l'ensemble de la collectivité. D'un naturel perfectionniste, il a veillé à un entretien minutieux des diverses infrastructures communales dont il a assumé la charge.

Par son franc parler et ses petites histoires, il aura été un collègue agréable pour l'ensemble des employés communaux ainsi qu'un collaborateur apprécié des autorités municipales qui ont eu le privilège de le côtoyer.

Arrivé au terme de son mandat, Gérald prend donc une retraite amplement méritée. Nous lui souhaitons bon vent pour la suite, en sachant qu'il sera suffisamment occupé par ses différents hobbies.

Encore un tout grand merci à toi, Gérald, de ton exemple et de l'engagement sans faille dont tu as fait preuve pour la collectivité vétrozaine. Profite de la nouvelle étape de vie qui se présente à toi.

## Nomination d'un collaborateur technico-administratif

---



Afin de renforcer le Service Technique, toujours plus sollicité par le nombre croissant de constructions et de travaux réalisés sur la commune, M. Philippe Renaudin a rejoint l'équipe en place le 2 juin dernier au poste de collaborateur technico-administratif suite à la mise au concours effectuée en début d'année.

M. Renaudin est diplômé en tant qu'architecte HES et a travaillé dans différents ateliers d'architecture. Il apportera un soutien indéniable à la Municipalité par l'expérience qu'il a acquise dans l'élaboration de projets et dans le suivi de travaux, autant d'un point de vue administratif que sur le terrain.

Nous lui souhaitons la bienvenue à Vétroz et nous réjouissons de pouvoir compter sur ses compétences.

*Les autorités et le personnel de la Municipalité de Vétroz*

## NOUVEAUX HABITANTS

---

C'est par la convivialité et l'hospitalité que Vétroz souhaite accueillir les nouveaux arrivants dans la Commune.

**Nous sommes à la recherche de bénévoles qui agiront comme «marraines et parrains culturels» à Vétroz.** Ces personnes doivent connaître les structures locales existantes et être sensibles à la thématique de l'intégration. Cet engagement nécessite une implication régulière sur une durée minimum d'une année.

Pour mener à bien leur mission, les bénévoles recevront une formation de base dès septembre 2014. Cette formation s'adressera, sans distinction, à des ressortissants suisses ou à des personnes d'origine étrangère. Elles aborderont, en trois demi-journées, des thématiques comme le fonctionnement des institutions, la communication interculturelle, etc.

De plus, les marraines-parrains bénéficieront d'un encadrement leur permettant d'évoquer des problématiques particulières rencontrées dans leur nouvelle fonction.

Ce projet, à dimension humaine, mêle intégration personnalisée, liens sociaux et partage.

L'intégration est bénéfique également pour la commune d'accueil.

*En charge de l'intégration  
Olivier Cottagnoud*

# MARRAINES - PARRAINS CULTURELS

*A la découverte de Vétroz et de ses habitants,  
par les habitants*

## INTÉGRATION

Un projet qui favorise l'intégration des nouveaux arrivants à Vétroz, en mettant en lien un/e Vétrozain/e et une personne migrante. Les villageois, appelés "parrains - marraines" font découvrir aux migrants la commune, les coutumes et les habitants, leur permettant ainsi de créer les premiers liens sociaux.

*Pour une commune  
enrichie en liens sociaux*

*Participons  
à la vie locale*

## L'ICI ET L'AILLEURS

Le parrain (marraine) habite Vétroz et est bien intégré(e) au village. Il(elle) accompagne un nouvel arrivant en partageant du temps et des discussions autour d'intérêts communs (cuisine, enfant, métier, sport, ...)  
Tout nouvel arrivant qui souhaite participer à la vie sociale et locale peut être "parrainé-marrainé".

## CONTACT

Pour participer au projet en tant que "parrains" - "marraines" contactez :

Cynthia Balet : 079/586.29.74, [cynthia.balet@vetroz.ch](mailto:cynthia.balet@vetroz.ch)  
ou adressez-vous au bureau des étrangers de la commune

**NOUS CHERCHONS  
DES PARRAINS  
MARRAINES !!!**



Commune de Vétroz, Rte de l'Abbaye 31, 1963 Vétroz  
Cynthia Balet : Déléguée à l'intégration, 079/586.29.74 - [cynthia.balet@vetroz.ch](mailto:cynthia.balet@vetroz.ch)

# INFORMATIONS OFFICIELLES FINANCES COMMUNALES - COMPTES 2013

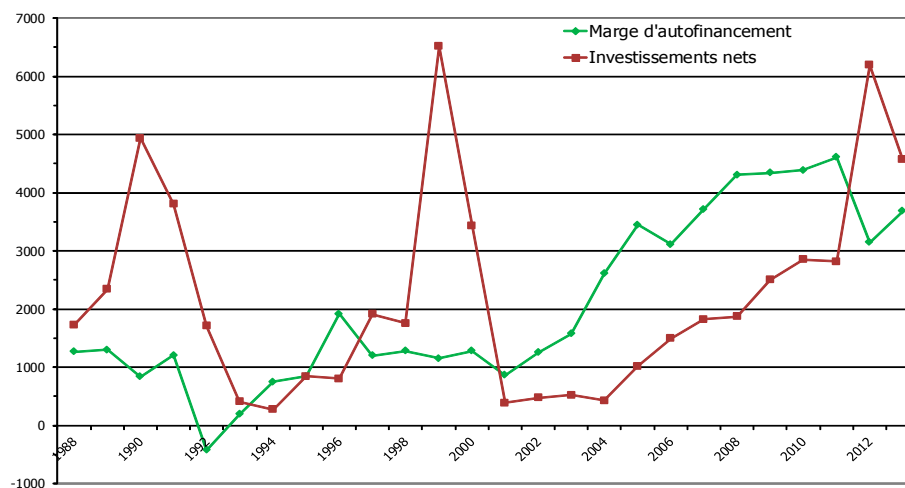
© Studio Bonnardot



## A) RÉCAPITULATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2013

CENTRES DE CHARGES	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENTS	
	CHARGES	REVENUS	CHARGES	REVENUS
Administration générale	1'195'181.90	30'791.35	61'086.80	---
Sécurité publique	999'724.60	332'122.65	134'696.45	58'623.60
Enseignement & formation	5'063'411.57	112'782.90	4'174'578.70	301'590.00
Culture, loisirs, culte	665'071.20	25'508.00	42'251.95	-3'086.00
Santé	284'753.45	---	---	---
Prévoyance sociale	3'020'688.05	983'623.30	814'960.05	---
Trafic	2'028'980.06	51'232.65	464'482.60	---
Protection & aménagement de l'environnement	2'497'309.15	1'853'178.55	40'296.25	853'740.25
Economie publique	457'691.45	629'940.21	7'541.05	---
Finances & impôts	981'388.18	13'543'233.40	38'666.65	---
<b>Totaux</b>	<b>17'194'199.61</b>	<b>17'562'413.01</b>	<b>5'778'560.50</b>	<b>1'210'867.85</b>

## EVOLUTION DE LA MARGE D'AUTOFINANCEMENT ET DES INVESTISSEMENTS NETS





## B) COMPTE DE FONCTIONNEMENT

	COMPTES 2013	BUDGET 2013
Revenus	17'562'413.01	16'236'900.--
./. charges y compris amortissements	- 17'194'199.61	- 17'751'900.--
<b>Résultat net 2013</b>	<b>368'213.40</b>	<b>- 1'515'000.--</b>
Amortissements comptables	3'317'700.--	3'879'700.--
<b>Marge d'autofinancement 2013</b>	<b>3'685'913.40</b>	<b>2'364'700.--</b>

## C) COMPTE DES INVESTISSEMENTS

	COMPTES 2013	BUDGET 2013
Investissements bruts	5'778'560.50	15'377'500.--
./. recettes d'investissements	- 1'210'867.85	- 3'549'100.--
<b>Investissements nets 2013</b>	<b>4'567'692.65</b>	<b>11'828'400.--</b>

## D) COMPTE DE FINANCEMENT

	COMPTES 2013	BUDGET 2013
Marge d'autofinancement	3'685'913.40	2'364'700.--
./. investissements nets	- 4'567'692.65	- 11'828'400.--
<b>Insuffisance de financement 2013</b>	<b>- 881'779.25</b>	<b>- 9'463'700.--</b>

L'**insuffisance de financement** effectif des investissements nets 2013 est par conséquent inférieure de **Fr. 8'581'920.75** au montant budgétisé, ce qui signifie en d'autres termes que le recours à l'emprunt est moindre de 90.7 % à la prévision.

Ceci s'explique par:

1. une marge d'autofinancement plus favorable que prévue	1'321'213.40
2. des investissements nets inférieurs à la prévision	7'260'707.35
<b>Soit une insuffisance de financement de</b>	<b>8'581'920.75</b>

La marge d'autofinancement dégagée en 2013 est supérieure aux prévisions en raison des éléments suivants:

1. écart favorable enregistré sur les recettes de fonctionnement	1'325'513.01
2. écart favorable enregistré sur les charges hors amortissements comptables	- 4'299.61
<b>Soit un écart global favorable de</b>	<b>1'321'213.40</b>

L'écart enregistré au niveau des revenus de fonctionnement, soit Fr. 1'325'513.01 ou 8.16 %, s'explique essentiellement par des recettes fiscales et des contributions de tiers supérieures à la prévision. Les prélèvements sur les financements spéciaux, soit Fr. 67'842.15, ont quant à eux été inférieurs de Fr. 97'757.85 à la prévision.

Les charges d'exploitation (hors amortissements du patrimoine administratif) sont quant à elles parfaitement maîtrisées et conformes aux prévisions budgétaires, puisqu'elles ne sont supérieures à celles-ci que de Fr. 4'299.61 ou 0.04 %.

Pour ce qui est des investissements, les dépenses, avec Fr. 5'778'560.50, sont inférieures de Fr. 9'598'939.50 à la budgétisation, ceci étant essentiellement dû aux retards accumulés sur trois importants chantiers, soit le Centre scolaire des Plantys, la correction de la Lizerne ainsi que le projet de densification du centre du village, lesquels seront poursuivis en 2014. Les recettes étant inférieures de Fr. 2'338'232.15 aux prévisions en raison du report de subventions, le volume des investissements nets 2013 s'élève finalement à Fr. 4'567'692.65, alors qu'un montant de Fr. 7'260'707.35 avait été budgétisé initialement.

## DÉCISION DU CONSEIL MUNICIPAL

### 2<sup>ème</sup> trimestre 2014

#### Personnel communal

- Décide l'engagement de M. Philippe Renaudin en qualité de collaborateur technico-administratif.
- Décide l'engagement de M. Michel Aeschlimann en qualité de collaborateur au sein de l'équipe communale des travaux publics, en remplacement de M. Gérald Bourquin qui a pris sa retraite à la fin du mois de juin 2014.
- Prend acte de la démission de Mme Geneviève Romailer, éducatrice de la petite enfance.

#### Finances communales

- Prend connaissance du rapport de contrôle soumis par la fiduciaire Fidag S.A., responsable de la révision, et note que le contrôle n'a pas fait ressortir de problème particulier.
- Prend connaissance et approuve les comptes 2013 de la Municipalité tels que soumis.

#### Travaux publics

- Attribue le mandat concernant le chauffage du Pavillon scolaire à l'entreprise Gaillard & Fils S.A.
- Décide de poursuivre l'agrandissement du Columbarium avec les mêmes éléments que ceux déjà en place.
- Donne son accord de principe lié au fait que le container situé aux Plantys soit déplacé au Pavillon scolaire, et que ce déplacement, la pose et les raccordements soient effectués par l'entreprise Gaillard & Fils S.A.
- Adjugé les mandats concernant le bassin amortisseur de crues (BAC) aux bureaux Editech S.A. et Etec Sàrl.
- Adjugé les travaux de réfection du terrain de football sud à l'entreprise RealSport Group SA.
- Annonce la suite des travaux de réfection de la route cantonale T9 selon le calendrier suivant : jusqu'à la cave Hubert Germainier en 2014, partie est en 2015, centre du village en 2016.
- Suivant la décision du CM d'Ardon, adjugé le mandat pour les travaux de purge de falaises et la pose d'un filet contre les chutes de pierres à l'entreprise Cheseaux.

#### Constructions

- Délivre les autorisations de construire requises et traite les oppositions formées.

- Prend connaissance de l'avenant de l'entreprise Xavier Oberson Sàrl concernant les chapes du centre scolaire des Plantys et adjuge le mandat à celle-ci.
- Attribue les travaux suivants concernant la construction des nouvelles infrastructures pour la petite enfance : production de chaleur à Valcalorie S.A., distribution de chaleur à Bianco S.A., ventilation à Climaval S.A., sanitaire à Buchard S.A., étanchéité à Sutech S.A., échafaudage à Cap 3D, électricité à Grichting et Valterio S.A., terrassement à Dénériaz SA.

#### Ecoles et structures communales de la petite enfance

- Dans le cadre du transport des élèves en lien avec le regroupement scolaire, décide de modifier le marquage de la place de cars scolaires à la rue du Moulin et d'agrandir celle de la rue de la Fontaine.
- Décide de renouveler le contrat de transport des écoliers avec la société Cardoso Sàrl.
- Concernant la sécurisation des chemins scolaires, opte pour le marquage de pas au sol ainsi que pour la pose de panneaux spécifiques.
- Prend note que 518 enfants seront scolarisés à Vétroz à la rentrée 2014 dont 67 en 1ère année HarmoS (ex-1ère enfantine).
- Indique que le budget 2015 des structures de la petite enfance a été établi et transmis à l'Etat.

#### Demandes et divers

- Communique que les Beaumontois seront présents à Vétroz les 6 et 7 septembre prochains pour célébrer le 10ème anniversaire du pacte d'amitié entre les deux communes.
- Prend connaissance de l'acceptation par le Grand Conseil du subventionnement relatif à l'agrandissement du Foyer « Haut de Cry », et de son approbation de l'avant-projet et du crédit-cadre liés au maintien du vignoble en terrasses de Vétroz.
- Entérine les tarifs proposés pour la location des salles et couverts communaux.
- Effectue les démarches en vue d'un renouvellement du label « Cité de l'Energie », notamment en validant le programme de politique énergétique.



# ADAPTATIONS DES INFRASTRUCTURES PUBLIQUES

---

Vétroz est une commune accueillante et forte de son succès, une adaptation des infrastructures existantes s'impose pour subvenir aux besoins de la population. Cette année, les travaux suivants seront notamment réalisés.

## CIMETIÈRE

La partie nord-ouest du cimetière sera désaffectée et transformée cet été. Un emplacement pour l'implantation de plusieurs nouveaux columbariums est prévu à l'entrée du cimetière.

## CHEMIN DES ROSEAUX / PGEE

Dans le cadre de la mise en place du PGEE (Plan général d'évacuation des eaux), cette route sera entièrement rénovée. Un système séparatif d'évacuation des eaux sera mis en place pour séparer la récolte des eaux claires (eaux de route, eaux de toiture, etc.) des eaux usées. Cette mesure s'inscrit dans une amélioration du fonctionnement de la STEP (le traitement des eaux claires non polluées nuit à l'efficacité des traitements effectués par la STEP).

## INFRASTRUCTURES SPORTIVES

Le terrain de football SUD sera entièrement rénové dès la fin juin et restera impraticable jusqu'en été 2015. Ce terrain deviendra le terrain principal et sera mis en conformité par rapport aux exigences de l'ASF (Association suisse de football). Conjointement, des infrastructures pour le lancer du disque et le lancer du javelot seront réalisées cet été aux Plantys. A Bresse, il est prévu de rénover cet été également la piste de saut en longueur (remplacement du goudron par du tartan).

# EAU POTABLE

---

En période estivale, la Municipalité de Vétroz demande à la population de ne pas gaspiller l'eau potable pour une utilisation non alimentaire. Une vigilance quant au remplissage des piscines et aux arrosages extérieurs avec l'eau potable est sollicitée. De même, pour les parcelles équipées du réseau d'irrigation, les arrosages extérieurs doivent être effectués avec de l'eau d'irrigation.

# RÉFECTION DE LA T9 - ROUTE CANTONALE

---

Quelques nouvelles concernant la réfection de la route cantonale. En accord avec le canton, le calendrier de la réfection de la T9 a été modifié, ceci afin de pouvoir profiter du subventionnement offert par la Confédération dans le cadre du projet d'AggloSion.

Les projets d'agglomération de la 2ème génération, tel que celui d'AggloSion concernent la période 2015 – 2018.

En effet, une des mesures retenues par AggloSion concerne l'aménagement de la T9, notamment sur le tronçon vieux-village, avec comme but de favoriser les transports publics et la mobilité douce. On peut imaginer sur cette partie centre du village quelques aménagements urbains différents, ceci afin de redynamiser notre centre du village et de redonner plus de place aux piétons et aux cyclistes (aménagement et agrandissement de certains trottoirs, éclairages différents, ...).

La commune de Vétroz collabore avec Ardon et Conthey, avec Sion également pour la partie Pont-de-la-Morge, ainsi que le Canton afin d'élaborer un concept cohérent sur l'entier du secteur.

Pour l'année 2014, la réfection de la route cantonale est prévue de la zone Millière jusqu'à l'entrée du village de Vétroz (commerce Hubert Germanier). Pour 2015, les travaux de réfection se concentreront sur la partie est du village (arrêt de car au sud du Foyer Haut de Cry jusqu'au rond-point Anthamatten) et finalement, en 2016, la partie centre du village.

Nous sommes bien conscients que ces travaux engendreront passablement de nuisances. Nous vous remercions d'ores et déjà de votre patience et de votre compréhension.

*Pour la Commission des travaux  
André Fontannaz, Président*

# ET PIS COMMENT !

## Tu passes où ta soirée de la fête nationale toi ?

- Ben le 31 juillet à la Tour Lombarde de Conthey bien sûr !
- Ah bon y'a quoi ?
- Ben dès 18h00 début des festivités avec possibilités de te restaurer sur place histoire de ne pas rester sur ta faim. Tu peux également étancher ta soif pour ne pas tomber éventuellement en déshydratation.
- Ok sympa et y aura quoi d'autre au programme ?
- Ben dès 18h30 l'ambiance sera musicale et par la même occasion garantie par le groupe Ten Miles et les fanfares de la Lyre et la Persévérante de Conthey ! Mais il y aura aussi l'allocution du 1er août et l'hymne nationale et bien sûr un grand feu d'artifice. Pour couronner le tout un grand bal sous tente avec les tontons bastons c'est pas dingue ça ?!
- Mais oui clairement alors le 31 juillet dès 18h00 c'est à la tour lombarde de Conthey que ça se passe !!

Plus d'infos sur le FACEBOOK de la manifestation : [www.facebook.com/31juilletconthey](http://www.facebook.com/31juilletconthey)



MUNICIPALITÉ  
DE VÉTROZ

### Contact

Municipalité de Vétroz  
Route de l'Abbaye 31  
1963 Vétroz

Téléphone: 027 345 37 70  
Fax: 027 345 37 71

[administration@vetroz.ch](mailto:administration@vetroz.ch)  
[www.vetroz.ch](http://www.vetroz.ch)

### Heures d'ouverture

Lundi	08:00–12:00
Mardi	08:00–12:00
Mercredi	13:30–17:30
Judi	08:00–12:00
Vendredi	08:00–12:00
Samedi	fermé
Dimanche	fermé

Fermé durant les jours fériés.